

# Prévention et promotion de la santé : de quoi parle-t-on ?



## Un document pour favoriser la connaissance et les bonnes pratiques en région Bretagne

*Les priorités de santé publique concernent tous les acteurs de santé de la région. Quels que soient leur place, leur secteur ou leur niveau d'intervention, ils contribuent à la mise en œuvre des orientations de la politique de santé publique.*

*Dans le cadre du Schéma régional de prévention, l'Agence régionale de santé de Bretagne s'engage à **soutenir la réalisation d'actions de prévention et de promotion de la santé (PPS) pertinentes et efficaces**. Elle s'attache également à favoriser l'amélioration des pratiques de l'ensemble des acteurs de ce champ d'intervention.*

*Ce document élaboré par l'ARS en s'appuyant sur des travaux du **Pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé de Bretagne**<sup>1</sup> est l'une des modalités choisies pour répondre à ces engagements. Il vise quatre principaux objectifs :*

- *Présenter de façon claire les principaux concepts et principes d'intervention en PPS ;*
- *Développer un « langage commun », une « culture commune » en PPS dans la région ;*
- *Favoriser l'appropriation progressive par tous les acteurs, des pratiques recommandées en PPS ;*
- *Améliorer progressivement la qualité des actions.*

*Ce travail est issu d'une recherche documentaire centrée sur les chartes existantes et sur les référentiels de bonnes pratiques en promotion de la santé.*

*Le présent document s'inscrit dans un ensemble de mesures que l'ARS entend mettre en œuvre pendant la durée du **Projet régional de santé 2012-2016**<sup>2</sup> dont la finalité est d'« agir ensemble pour la santé de tous les Bretons ». Il est une première étape dans la démarche de vulgarisation et d'appropriation des pratiques recommandées en PPS avec les acteurs en région.*

<sup>1</sup> <http://eps-polebretagne.fr/>

<sup>2</sup> <http://www.ars.bretagne.sante.fr/Projet-Regional-de-Sante-PRS.125014.o.html>

# 1

## Prévention, promotion de la santé, éducation pour la santé : parle-t-on de la même chose ?

Difficile de s'y retrouver dans tous ces concepts ! Peut-être parce qu'ils se ressemblent plus qu'on ne le croit. La **prévention** et la **promotion de la santé** poursuivent des finalités différentes, ne s'adressent pas aux mêmes publics, ne développent pas les mêmes contenus éducatifs, ne se réfèrent pas à la même définition de la santé... mais mettent en œuvre des stratégies similaires, dont l'**éducation pour la santé**.  
Les **rapports entre ces trois domaines** sont synthétisés dans le tableau ci-dessous<sup>3</sup> :

	Prévention	Promotion de la santé
FINALITÉS	Diminuer la fréquence d'apparition et la prévalence des problèmes de santé ou des facteurs de risque dans la population	Conférer à la population un plus grand contrôle et un plus grand pouvoir sur les décisions qui affectent sa santé, son bien-être et sa qualité de vie
PUBLICS	Groupes de population identifiés comme présentant des risques spécifiques en matière de santé	Population dans son ensemble, sur des territoires ou dans des milieux de vie (école, travail, hôpital, prison...)
STRATÉGIES	Organisation des services de soins et de premier recours	Organisation des lieux de vie et d'accueil de la population
		
	Participation des populations Action politique, lobbying Action intersectorielle Modification des environnements de vie <b>Éducation pour la santé*</b>	 <b>L'éducation pour la santé</b> vise l'accroissement des connaissances de la population en matière de santé, ainsi que le développement de compétences permettant aux personnes et aux groupes de participer aux débats sur les sujets de santé qui les concernent et aux actions de prévention et de promotion de la santé mises en œuvre dans leurs territoires de vie.
CONTENUS ÉDUCATIFS	Entrée par problème de santé ou par pathologie (ex : lutte contre le tabagisme, l'obésité, le suicide...) Contenus spécifiques (informations sur les risques, sur les services, apprentissages, etc.)	Approche positive (ex : développement des facteurs protecteurs) et globale (qualité de vie et bien-être) de la santé Contenus transversaux (compétences psychosociales, analyse critique de l'information, etc.)
RÉFÉRENCE / SANTÉ	Santé mesurée - Santé observée	Santé vécue - Santé perçue - Santé observée

<sup>3</sup> D'après VANDOORNE C., Problématique. Promotion de la santé, prévention, éducation pour la santé: parle-t-on de la même chose? Education Santé, n° 250, novembre 2009

# 2.

## Qu'est-ce qui caractérise

## une action de promotion de la santé ?

### Principes d'intervention

Les principes d'intervention sont présentés en appui sur un exemple d'action (cadres verts) destiné à illustrer des modalités possibles de prise en compte des recommandations.

### Exemple

*Projet expérimental «Apprendre à Mieux Vivre Ensemble - 35» - Prévention des conduites à risques par le développement de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé en milieu scolaire*

*Coordonné par l'antenne 35 de l'IREPS Bretagne, ce projet consiste à accompagner, chaque année scolaire, un collège public et les écoles primaires publiques qui lui sont rattachées. Ses principaux objectifs sont de développer la mise en œuvre, par les équipes éducatives, de pratiques pédagogiques favorables au développement des compétences psychosociales des élèves (compétences personnelles, sociales et civiques), d'aider les acteurs de la communauté scolaire à faire de l'école, du collège et du territoire des environnements favorables au déploiement de la santé et de la citoyenneté chez les jeunes, d'améliorer le climat scolaire, le bien-être et la qualité de vie à l'école, et de développer le partenariat entre les différents acteurs du territoire concerné.*

### C'est une action qui repose sur des fondements probants

**A éviter :** une action basée uniquement sur une intuition ou un constat personnel

L'action apporte une réponse à un **besoin de santé clairement identifié**, par le biais d'études épidémiologiques ou en sciences sociales...

... et d'observations émanant du terrain (acteurs et population).

La méthode d'intervention utilisée s'appuie **soit sur des référentiels ou recommandations de bonnes pratiques** (INPES, OMS...),...

... **soit sur des enseignements et expériences issus d'actions similaires.**

*Cahiers santé des 21 pays de Bretagne (ORS, 2010), Enquête ESCAPAD (OFDT, 2002), Atlas des consommations d'alcool (INPES/OFDT, 2008), Tableau de bord des phénomènes liés aux drogues et dépendances (ORS, 2007), Etude sur la santé des jeunes scolarisés en Bretagne (ORS, 2008).*

*Selon la perception des adultes, l'entrée des jeunes dans ces conduites serait de plus en plus précoce, touchant des collégiens. Pour certains, l'expérimentation commencerait même dès l'école primaire.*

*Expertise collective INSERM : éducation pour la santé des jeunes, démarches et méthodes, 2001 ; IUHPE, 2005 ; OMS, 2006.*

*Le projet expérimental «Apprendre à Mieux Vivre Ensemble - 35» résulte de la fusion de deux dispositifs : le projet « Apprendre à Mieux Vivre Ensemble » (AMVE) et le projet « Couleurs Santé 35 » qui ont fait l'objet d'évaluations rigoureuses montrant leur intérêt.*

## C'est une action qui vise à réduire les inégalités sociales de santé

**A éviter** : une action d'information et de responsabilisation individuelle qui peut accroître les inégalités sociales de santé

L'action s'inscrit, soit dans une approche de prévention universelle (s'adressant à tous, sans distinction en termes de risque) soit dans un cadre qui lui permet d'atteindre des populations particulièrement vulnérables sur le plan de la santé.

Elle prend en compte de manière explicite les particularités sociales et culturelles de la population à laquelle elle s'adresse.

Elle s'appuie sur l'identification préalable des causes des problèmes de santé de la population à laquelle elle s'adresse, et agit précisément sur certaines de ces causes.

*Le projet AMVE 35 s'inscrit dans une approche de prévention universelle. Dans ce cadre, il vise à renforcer les compétences des acteurs de la communauté scolaire à engager avec les élèves un travail sur l'estime de soi, le respect mutuel, l'acceptation des différences, le principe d'égalité filles / garçons.*

*En portant une attention particulière au climat scolaire, mais aussi au bien-être et à la qualité de vie à l'école, en tant que déterminants de la santé des enfants, le projet favorise la réussite de tous les élèves.*

## Une action qui prend en compte les environnements et les conditions de vie

**A éviter** : une action qui néglige l'impact des conditions de vie des personnes sur leur santé

L'action s'appuie sur la connaissance de l'environnement de vie et des conditions d'existence de la population à laquelle elle s'adresse et les prend en compte. Elle place la question de santé au centre des relations entre les personnes, la collectivité à laquelle elles appartiennent, et leur environnement.

*Le projet est réalisé en articulation avec le projet de santé du territoire concerné.*

*En mobilisant des partenaires au sein de la communauté scolaire et des acteurs de la vie locale, il accroît la prise en compte des questions de santé dans différents contextes et lieux de vie des enfants : école, quartier, centre de loisirs... Ce faisant, il aide les acteurs de la communauté scolaire à faire de l'école, du collège et du territoire des environnements favorables au déploiement de la santé et de la citoyenneté chez les jeunes.*

## Une action impliquant l'ensemble des acteurs concernés

**A éviter** : une action mobilisant un seul acteur ou une seule structure, qui ne tienne pas compte des ressources existantes

L'action favorise une approche intersectorielle et pluridisciplinaire visant le décloisonnement professionnel et la participation d'un maximum d'acteurs du milieu considéré. Elle recueille et prend en compte les besoins, demandes, attentes et points de vue de ces acteurs, et s'appuie sur une identification de leurs intérêts partagés. L'action fonde le partenariat sur la reconnaissance mutuelle des valeurs, actions, enjeux et stratégies de chacun, et sur la mutualisation des compétences et expériences. Elle définit clairement les responsabilités de chacun et le périmètre des collaborations.

*Le projet réunit les acteurs de la communauté scolaire des établissements concernés : enseignants, personnels de direction, personnels de la vie scolaire, professionnels sanitaires et sociaux, représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école.*

*Il développe le partenariat entre les différents acteurs du territoire : l'équipe de circonscription, l'équipe du Centre médico-scolaire du secteur, l'animatrice territoriale de santé. L'implication des partenaires se traduit par :*

- la participation à l'instance technique,
- la co-animation des temps de formation auprès des équipes enseignantes,
- le soutien à l'accompagnement des équipes enseignantes,
- l'interface avec des partenaires du territoire.

## Une action qui s'appuie sur la participation des populations

**A éviter** : une action menée de façon descendante, sans consultation ou implication de la population, si ce n'est comme destinataire de l'action

La population est associée à la **définition des problèmes, des besoins, des solutions, et à l'intervention elle-même** ; l'action lui donne une place dans les **processus de décision**. Le porteur de l'action utilise des **modalités, techniques ou outils favorisant la participation de la population**, et se donne les moyens d'**apprécier le degré de participation** de la population à toutes les étapes de l'action.

L'action est fondée sur le **respect des personnes**. Elle prend garde à ne porter aucun jugement et à ne pas stigmatiser ; elle ne provoque ni la peur, ni la honte, ni la culpabilité. Elle recueille et prend en compte **les besoins ressentis, les demandes et attentes** de la population, mais aussi **leurs représentations, croyances, normes culturelles et sociales** relatives à la santé.

*Le projet est basé sur la mise en œuvre de méthodes de pédagogie active favorisant l'expression des élèves et les interactions. Par exemple, chaque enseignant organise un débat avec ses élèves sur le bien vivre ensemble dans la classe, à l'aide de techniques privilégiant la participation : brainstorming, Métaplan, photo-expression... dans un cadre respectueux de chacun. Les parents d'élèves sont également partie prenante du projet. Les représentants des parents au sein des écoles primaires et du collège (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté/ Conseils d'écoles) ont été associés à l'identification des préoccupations de santé. De plus, le collège et les structures du quartier se sont concertés (via l'animatrice territoriale de santé) pour mettre en place des actions sur la parentalité.*

## Une action qui donne aux personnes les moyens d'agir pour améliorer leur bien-être et leur qualité de vie

**A éviter** : une action qui cherche à imposer une manière de faire / un comportement, et vise uniquement la lutte contre des facteurs de risque

L'action accroît l'autonomie et le pouvoir des personnes et des groupes sur les questions de santé qui les concernent. Les stratégies utilisées peuvent se situer au niveau de **chaque personne** (améliorer la confiance en soi, la capacité d'expression...), d'un **petit groupe** (créer une dynamique de groupe positive et mobilisatrice), d'un **territoire** (créer du lien entre les acteurs, soutenir la co-construction de projets), ou de l'**organisation sociale** au sens large (actions de lobbying en faveur de la santé).

Les **ressources personnelles et sociales** des personnes, et leurs **capacités à s'organiser collectivement** pour agir en faveur de leur santé sont identifiées, renforcées et valorisées.

L'action vise explicitement le développement de **facteurs personnels et environnementaux protecteurs** de la santé, c'est-à-dire, tout ce qui diminue l'impact des contextes ou événements négatifs sur la santé, ou renforce l'aptitude des personnes à y faire face.

*Le projet soutient la mise en œuvre, par les équipes éducatives, de pratiques pédagogiques favorables au développement des compétences psychosociales des élèves. Au fil du temps, les élèves acquièrent des capacités de résolution de problèmes et de prise de décision, développent une pensée créative et critique, apprennent à mieux communiquer, à gérer leur stress et leurs émotions ; enfin, ils développent leur estime de soi et leur capacité d'empathie.*

## Une action qui s'inscrit dans la durée

**A éviter** : une action ponctuelle ou isolée

Pour être efficace, l'action doit s'inscrire dans la durée. Soit elle **se compose de plusieurs temps d'intervention auprès de la même population**, soit elle est réalisée sur **une durée continue (par exemple, de plusieurs jours)**, soit il s'agit d'une action **pérenne réalisée chaque année durant plusieurs années**.

*L'action est déployée sur une année et demie. La première année est consacrée plus spécifiquement à la formation et à un accompagnement soutenu des acteurs impliqués dans le projet. L'année suivante vise l'autonomie de ces acteurs dans la réalisation de l'action ; à cet effet, l'accompagnement a un caractère plus ponctuel.*



Copyright : 1 - Oise tourisme, 2 - Mairie de Niort, 3 - Alain Bachellier, 4 - Robi33

*L'appropriation de ces principes, et leur application dans la mise en œuvre de toute action de promotion de la santé, sont primordiales. Elles peuvent demander plus ou moins de temps en fonction de l'expérience professionnelle et du niveau de formation de chacun, mais aussi, du contexte, du cadre de travail et d'intervention de chacun.*

*Pour poursuivre la démarche et dans l'objectif de favoriser l'appropriation de ces principes par les opérateurs de terrain, vous seront proposés:*

- *des séminaires départementaux permettant des échanges sur les principes d'intervention ici présentés, suivis d'ateliers pratiques de mise en œuvre à partir d'exemples choisis par les participants. Ces séminaires seront organisés au 1er semestre 2013 par l'IREPS et le Pôle Régional de Compétences ;*
- *des ateliers d'écriture de projets, dans l'objectif d'aider les opérateurs à formuler leur projet d'action. Ils seront animés par l'IREPS, au 2ème semestre 2013.*

*Ce document sera également complété d'un volet supplémentaire abordant les spécificités d'intervention liés à des thèmes ou des populations (démarches pédagogiques, outils...).*

*Dans l'intervalle, l'IREPS et le Pôle régional de compétences sont les référents régionaux en promotion de la santé et méthodologie de projet, que vous pouvez solliciter pour toutes questions concernant l'élaboration d'un projet de promotion de la santé.*

**Pour plus d'informations,  
vous pouvez contacter :**

Hélène KURZ (ARS)  
02 22 06 72 24  
helene.kurz@ars.sante.fr



**... ou consulter les sites :**

[www.ars.bretagne.sante.fr](http://www.ars.bretagne.sante.fr)  
[www.eps-polebretagne.fr](http://www.eps-polebretagne.fr)  
[www.irepsbretagne.fr](http://www.irepsbretagne.fr)